

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<p>Nombre de conseillers En exercice : 12 Présents : 8 Procuration : 1 Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le dix janvier Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme QUOEX Valérie <u>Date de convocation</u> : Le 5 janvier 2024</p>
<p>Réf : 2409 <u>OBJET</u> : ACQUISITION ET VENTE PARCELLES BEATRICE PERNET</p>	<p>Présents : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean – Claude - Mme MICHAUD Sonia - M. ROSSET André- - M. BRAIZE Richard - M. DUCHEMIN Vincent - Mme SIBIL Christine Absents ou excusés : Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy - Mme TAVERNIER Marie -Laure - Mme MCQUADE Alisha Procuration : Mme MICHAUD Carole à Mme QUOEX Valérie</p>

Dans le cadre de l'aménagement de la « boucle d'Ardent », Monsieur Richard BRAIZE propose au Conseil Municipal que la commune se porte acquéreur de la parcelle, cadastrée section D N° 277 pour une surface de 63m², appartenant à Mme Béatrice PERNET.

Il indique que le prix d'acquisition de cette parcelle située en zone « Ne » du PLUI-h est fixé à 6,00€/m². Il précise que le montant de cette acquisition se monte à 63m² X 6,00€ = **378.00€**

De plus, suite aux différents échanges intervenus avec Mme Béatrice PERNET, il avait été convenu que la commune de Montriond lui vendrait la parcelle cadastrée section A N° 2429 pour une surface de 193m², située Le Pas, à l'amont de sa propriété (terrain d'agrément), estimée au prix de 10€/m², soit 193 m² X 10,00€ = **1 930.00 €**.

Une soulte de **1552,00€** reste donc à la charge de Mme Béatrice PERNET.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** l'acquisition par la commune de la parcelle D N° 277 pour une surface de 63m² au prix de 378,00€
- **ACCEPTE** la vente par la commune de la parcelle A N° 2429 pour une surface de 193m² au prix de 1930,00€
- **PREND ACTE** qu'une soulte de 1552,00€ sera versée par Mme Béatrice PERNET au profit de la commune
- **PRECISE** que les frais de notaire seront pris en charge pour moitié par la commune et Mme Béatrice PERNET.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de tous les actes relatifs à la présente délibération.

La secrétaire,

Mme QUOEX Valérie




Le Maire

DENNE Jean-Claude



CANEL GEOMETRE-EXPERT
 74 500 EVIAN-LES-BAINS No 04 50 73 00 77
 (Jeune LACROIX Louis et CANEL Jean)
 74 200 THONON-LES-BAINS 3 PLE DES ACRES
 F 04 50 73 02 13
 74 490 SAINT-JEORE Le Savoy
 F 04 50 35 82 74
 74 110 MORZYNE La Station
 F 04 50 73 94 23
 (Jeune CANEL Jean)
 (Jeune GARDON Emile)
 F 04 50 73 07 51
 contact@canel-geometre.com

COMMUNE DE MONTRIOND - " LE PAS "

Aménagement du secteur " LE PAS " (AFUL)

PLAN PARCELLAIRE DE LA VOIRIE

PLAN REGULIER DU TERRAIN
 Echelle 1/ 500 ème
 Section A4

Créé en mai 2011 par D.P.
 Date N° : 03/04/2018 Modifié le : 03/04/2018
 par P.F.C.E.226 ind. 20C

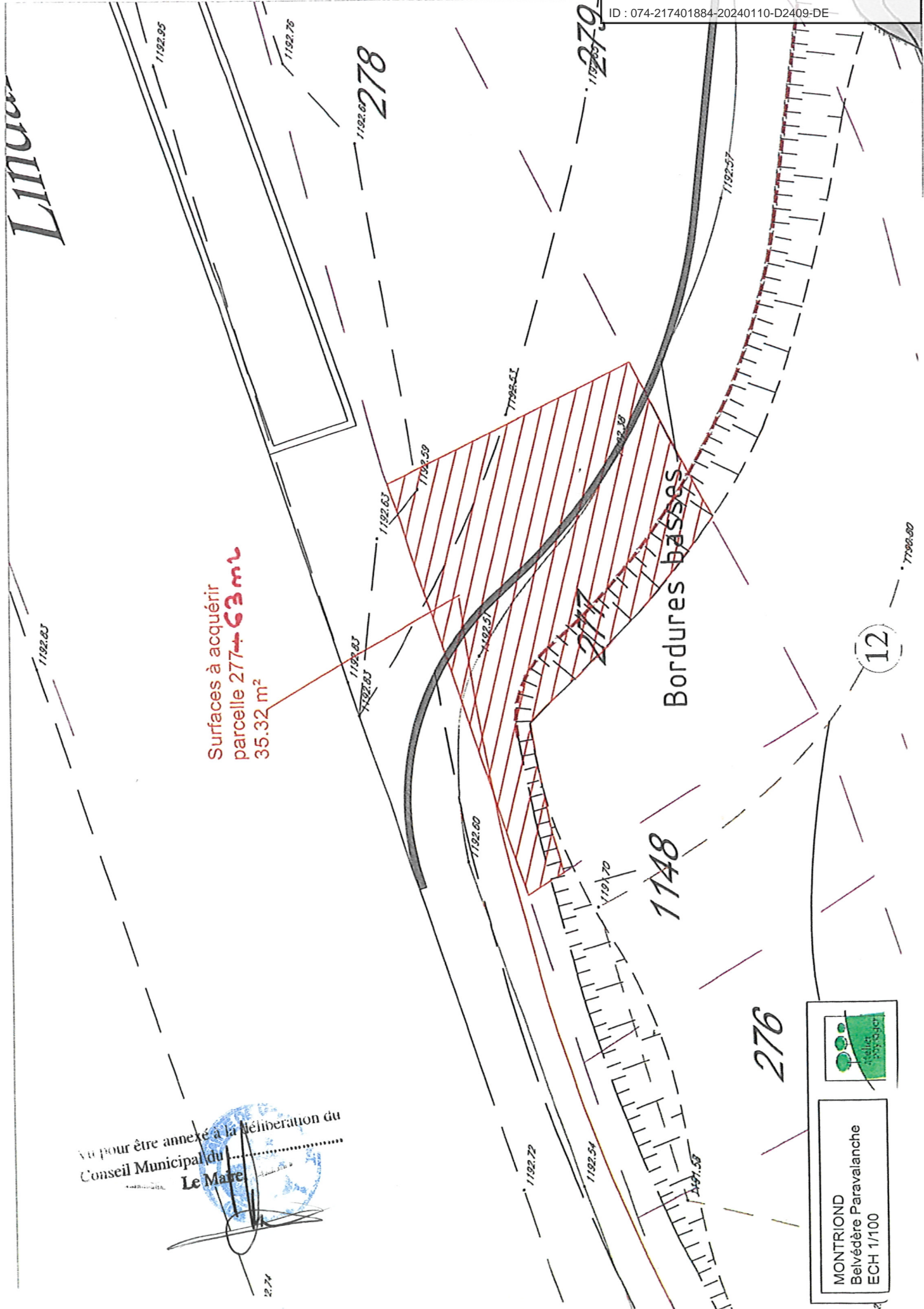
Echelle 1/ 500 ème

Dossier N° : 09.880

Document Provisoire

Va pour être annexé à la délibération du
Conseil Municipal du
 Le Maire.





Surfaces à acquérir
parcelle 277 + 63 ml
35.32 m²

Bordures basses

12

Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil Municipal du
Le Maire

MONTRIOND
Belvédère Paravalanche
ECH 1/100